

## 1960/1961

Rentrée scolaire des enseignants	Rentrée scolaire des élèves	Toussaint	Hiver (Noël Et Nouvel An)	Février	Printemps (Pâques)	Début des vacances d'été
	le vendredi [16-09-1960] *	Du samedi [29-10-1960] au vendredi [04-11-1960]	Du mercredi [21-12-1960] au mercredi [04-01-1961]	Du mercredi [15-02-1961] au lundi [20-02-1961]	Du mercredi [22-03-1961] au vendredi [07-04-1961]	le mercredi [28-06-1961]

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

La rentrée des internes s'effectuera dans tous les cas au soir du jour qui précède celui fixé pour la rentrée des externes

\* Il était prévu « des autorisations d'absences accordées par l'Inspecteur d'académie, sur les demande des personnes responsables, aux enfants ayant au moins douze ans qui sont occupés aux travaux agricoles » (article 5, loi du 28 mars 1882), dans les départements viticoles compte tenu des travaux de vendanges (Circulaire du 19 septembre 1960).

Jours fériés :

- Le 2 novembre plus deux jours
- Le vendredi et le samedi le plus proche du 15 février
- Lundi 1<sup>er</sup> mai 1961 (Fête du Travail)
- Jeudi 11 mai 1961 (Ascension)
- Lundi 22 mai 1961 (Pentecôte)

Date de distribution des prix : le mercredi 28 juin 1961 (ou à titre tout à fait exceptionnel, par demande de dérogation auprès des recteurs ou des inspecteurs d'académie : le mardi 27 juin 1961)